

Image not found or type unknown



Exces de vitesse il y a 9 ans

Par **greg**, le **01/05/2012 à 11:04**

Bonjour,rnrnJe me suis fait flashé il y a environ 9 ans, + 50 km/h, j'ai reçu un papier à l'époque me demandant de confirmer mon identité... et que c'est bien moi qui conduisait le véhicule. Papier renvoyé dans les délais.... mais depuis aucune nouvelle. Combien de temps ont ils pour me verbaliser ? 10 ans ? ou suis-je tranquille. rnrnMerci d'avance. rnrnCordialement.

Par **Tisuisse**, le **01/05/2012 à 16:07**

Bonjour,rnrnVous demandez à votre centre des impôt, votre relevé des condamnations pécuniaires pénales et vous saurez si vous avez quelque chose en attente.